Création d'un délégué interministériel contre le racisme et l'antisémitisme

15/02/2012 à 17h31

Le gouvernement a décidé mercredi, en Conseil des ministres, de créer auprès du ministre de l'Intérieur un «délégué interministériel» pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Ce poste «sera pourvu lors d'un prochain Conseil des ministres», a dit à l'AFP Pierre-Henry Brandet, le porte-parole de l'Intérieur.

La lutte «pour l'égalité entre les êtres humains et contre toute forme de discrimination est depuis deux siècles au fondement de notre pacte républicain; dans cette ligne, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme constitue une priorité essentielle de l'action du gouvernement», selon le communiqué du Conseil. C'est pour «renforcer l'efficacité de cette politique, (que) le gouvernement (a) estimé indispensable de confier à un haut responsable de l'administration la mission d'assurer au quotidien l'animation du travail interministériel et la cohérence de l'action de l'Etat sur le terrain». (…)

20 minutes